

Réunion du 20 octobre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Maryse PAYBOU.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : FOURNITURES D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI – HABILLEMENT) POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET SES COMMUNES MEMBRES - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 07 octobre 2021 pour une remise des offres le 10 novembre 2021.

Il s'agit d'un accord-cadre en groupement de commande d'une durée de 4 (quatre) ans.

Le marché notifié le 27 décembre 2021 a été attribué à la société 3S PROTECT (64510 ASSAT) dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commande d'un montant minimum de 120 000 € HT et d'un montant maximum de 160 000 € HT.

Le présent avenant n°1 a pour objet l'augmentation du montant maximum de 10 %.

Il passe donc de 160 000 € HT à 176 000 € HT.

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** le Président à signer l'avenant n°1.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Patrice LAURENT